

collectives. Les conventions dont il s'agit sont celles des unités de négociation comptant 500 travailleurs ou plus dans toutes les branches d'activité, sauf la construction. Le taux de base d'une unité de négociation est le taux de salaire horaire le plus bas pour la catégorie de rémunération la plus faible s'appliquant aux travailleurs qualifiés qui font partie de l'unité de négociation. Les données sur les salaires ne sont pas nécessairement représentatives des augmentations moyennes reçues par l'ensemble de l'unité de négociation. Néanmoins, elles sont agrégées d'après l'effectif total de l'unité.

Les principales conventions collectives signées durant le troisième trimestre de 1986 prévoient des augmentations du taux de base atteignant en moyenne 3.1 %. Ce taux marque une baisse importante par rapport à celui du deuxième trimestre (3.7 %), et il représente le chiffre trimestriel le plus bas enregistré depuis le début de la série sur les conventions salariales en 1967. Les augmentations moyennes pour les trois premiers trimestres de l'année se situent à 3.4 %, niveau légèrement inférieur à celui enregistré pour toute l'année 1985 (3.6 %).

#### 5.4.3 Grèves et lock-out

Les statistiques sur les grèves et les lock-out au Canada sont produites par Travail Canada d'après les rapports des centres d'emploi, des ministères provinciaux du Travail et d'autres sources. Les 825 arrêts de travail déclarés en 1985 ont touché 159,727 travailleurs et fait perdre 3.2 millions de jours-personnes. L'année précédente, on avait enregistré 717 arrêts ayant touché 186,755 travailleurs et entraîné la perte de 3.9 millions de jours-personnes. En pourcentage de la totalité du temps de travail estimé des salariés non agricoles, le temps perdu s'est établi à 0.16 % en 1984 et à 0.13 % en 1985.

## 5.5 La population active

#### 5.5.1 Enquêtes mensuelles sur la population active

Les statistiques sur l'emploi et le chômage aux niveaux national et provincial sont établies au moyen d'une enquête mensuelle sur la population active menée par Statistique Canada.

L'échantillon de l'enquête représente toutes les personnes âgées de 15 ans et plus résidant au Canada, sauf les habitants des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, les personnes vivant dans les réserves indiennes, les pensionnaires d'institution et les membres à plein temps des Forces armées. On effectue des entrevues auprès de quelque 48,000 ménages choisis dans tout le pays suivant des méthodes d'échantillonnage aréolaire. Les estimations de l'emploi, du chômage et de l'inactivité produites d'après l'enquête se rapportent à

une semaine donnée de chaque mois, normalement celle qui comprend le 15<sup>e</sup> jour. La population active se compose des membres hors institution âgés de 15 ans et plus qui, durant la semaine de référence, étaient occupés ou en chômage.

**Les personnes occupées** comprennent toutes les personnes qui, durant la semaine de référence, ont fait un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, à titre de salariés ou pour leur propre compte. Sont également compris les travailleurs familiaux non rémunérés qui ont contribué au fonctionnement d'une ferme, d'une entreprise commerciale ou d'un cabinet de services professionnels possédé ou exploité par un membre apparenté au ménage. De même, sont classées dans cette catégorie les personnes qui avaient un emploi mais qui n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, de responsabilités familiales ou personnelles, du mauvais temps, d'un conflit de travail ou pour d'autres raisons.

**Les chômeurs** comprennent les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient sans emploi, avaient activement recherché du travail au cours des quatre dernières semaines et étaient prêtes à travailler; celles qui n'avaient pas activement recherché du travail au cours des quatre dernières semaines, mais qui avaient été mises à pied, s'attendaient à retourner au travail et étaient prêtes à travailler; et celles qui devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins et étaient prêtes à travailler. Les inactifs sont, par définition, les personnes qui ne sont classées ni comme personnes occupées ni comme chômeurs.

**Évolution récente du marché du travail.** La population active canadienne a subi une transformation profonde entre 1981 et 1986. L'économie a connu sa plus grave récession depuis les années 30, durant la période allant du milieu de 1981 jusqu'à la fin de 1982. Ce recul a été suivi d'une reprise soutenue durant tout le reste de la période 1981-86.

Durant la décennie qui a précédé la récession, la population active s'est accrue à un taux robuste d'environ 3.8 % par an. Le nombre de femmes actives a augmenté de 63 % durant cette période; le nombre d'hommes n'a progressé que de 24 %. Le nombre d'actifs s'est accru dans toutes les grandes catégories d'âge et de sexe, mais l'augmentation la plus marquée a été observée chez les femmes de 25 ans et plus (73.4 %). Par conséquent, l'écart entre les taux d'activité masculin et féminin (le pourcentage de personnes faisant partie de la population active) s'est rétréci pour passer de 37.9 % en 1971 à 26.7 % en 1981.

Durant le déclin économique qui s'est produit en 1981-82, la taille globale de la population active